AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-4-74 738024

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. ~~87-18-28 - 87-18-29~~ 86-36-24)

(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL **30 Francs**

BULLETIN TECHNIQUE n° 13 — 11 AVRIL 1974

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La protection des pommiers et des poiriers doit rester aussi parfaite que possible. En effet, les contaminations risquent d'être graves lors de la prochaine période pluvieuse, les projections d'ascospores devenant de plus en plus importantes.

De plus il ne faut pas oublier qu'en début de végétation l'efficacité d'un traitement diminue d'autant plus rapidement que les conditions climatiques sont favorables à la végétation et notamment à l'apparition de jeunes feuilles.

Un nouveau traitement est donc nécessaire dès que le développement de la végétation ou l'abondance des pluies (voir à ce sujet notre bulletin du 3 Avril) risque d'avoir diminuer l'efficacité de la dernière application.

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de cette maladie sont parfois nombreuses dans les vergers contaminés l'année précédente.

Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour continuer la lutte contre l'oïdium.

ACARIENS

Les premières éclosions des oeufs d'hiver de l'araignée rouge ont été observées. Elles sont encore peu importantes et dans de nombreux vergers il semble encore trop tôt pour intervenir.

Toutefois il y a lieu d'être attentif car quelques acariens par feuille peuvent parfois suffire pour provoquer des dégâts sur la jeune végétation.

CHENILLES DEFOLIATRICES - PSYLLES - PUCERONS

Dans certains vergers on observe parfois une activité importante de chenilles défoliatrices (Cheimatobie notamment) et de pucerons verts. Des larves de psylles ont déjà été observées.

Il y a donc lieu de surveiller les cultures afin d'intervenir le cas échéant.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées contre les chenilles défoliatrices : Azinphos (40 g/hl), Bacillus thuringiensis (150 g d'une spécialité à 6 000 ua AK/mg), Méthidathion (30 g), Parathion éthyl (25 g/hl), Parathion méthyl (30 g/hl), Phosalone (60 g/hl), Trichlorfon (100 g/hl).

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées contre les psylles : Lindane (30 g/hl), Oléoparathion (25 g/hl), Azinphos méthyl (40 g/hl), Méthidathion (30 g/hl), Monocrotophos (30 g/hl), Vamidothion (50 g/hl), Association parathion + phosalone (30 g + 39 g/hl).

Contre les pucerons, choisir un des produits mentionnés dans la liste remise à chaque abonné.

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DU FRAMBOISIER

Une deuxième application est nécessaire contre cette maladie dès que le premier traitement qui a été conseillé dans le bulletin du 3 Avril aura perdu de son efficacité par suite du développement de la végétation ou de son lessivage par des pluies abondantes.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P./3.16

EXCORIOSE - BLACK ROT - ROT BRENNER — VIGNES

L'importance de ces trois maladies dont le premier traitement se situe sensiblement à la même époque est variable suivant les régions et les vignes. Le choix du produit sera donc fait en fonction des maladies observées.

EXCORIOSE : les indications données dans notre dernier bulletin restent toujours valables.

BLACK ROT : les premières projections d'ascospores viennent d'être observées. Les vignes risquent d'être contaminées dès qu'elles arrivent au stade sensible d'une feuille étalée (stade E).

En conséquence dans toutes les communes où cette maladie est observée il y a lieu de faire un premier traitement sur toutes les vignes ayant atteint le stade E, en choisissant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné. Dans les vignes à débourrement tardif il est recommandé d'attendre que la majorité des bourgeons arrive à ce stade pour traiter. Nous signalons que les hybrides producteurs directs peuvent être également contaminés. Dans les communes contaminées des départements du Cher, de l'Indre, de Loir et Cher, de l'Indre et Loire et du Loiret, qui ont été définies par des arrêtés préfectoraux, le traitement effectué contre cette maladie est obligatoire sur tous les cépages.

ROT BRENNER : dans toutes les vignes où l'on redoute cette maladie il est conseillé d'effectuer un traitement dès qu'elles auront atteint le stade d'une ou deux feuilles étalées, en utilisant l'un des produits suivants : produits cupriques, Association Cuivre-Zinèbe aux doses homologuées contre le Mildiou de la vigne, Captafol (120 g/hl), Mancozèbe (280 g/hl), Manèbe (280 g/hl), Mancopper (280 g/hl).

MELIGETHE ET CHARANCON DES SILIQUES — CULTURES OLEAGINEUSES

Les indications données dans notre bulletin du 3 Avril restent toujours valables.

TORDEUSE DES CEREALES (CNEPHASIA pumicana) — CULTURES CEREALIERES

Les conditions climatiques du début du printemps ont été favorables à une sortie anormalement précoce des chenilles hivernantes. Actuellement on peut observer dans les zones infestées des chenilles d'un certain âge dans les galeries qu'elles ont creusées dans les feuilles.

Il semble que maintenant la majorité des chenilles a quitté son refuge hivernal. Une intervention doit donc être envisagée dans la semaine du 16 au 21 Avril.

Nous précisons qu'au dessous de deux chenilles mineuses par dix pieds en moyenne, le traitement n'est pas rentable. Toutefois les infestations étant très irrégulières dans les cultures, les sondages doivent être effectués sur 250 pieds répartis au hasard dans la parcelle où le traitement est envisagé.

Dans les régions où les attaques ont été peu importantes l'année dernière, ce traitement peut être localisé après sondage en bordure des foyers de dissémination que sont les bois et les boqueteaux.

On peut utiliser une des matières actives suivantes : Diéthion (1 000 g/ha), Fénitrothion (500 g/ha), Malathion (1 000 g/ha), Oléomalathion (1 000 g/ha), Oléoparathion (250 g/ha), Parathions (250 g/ha), Phosalone (700 g/ha).

.../...

CULTURES LEGUMIERES

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits verts.

On peut utiliser une des matières actives suivantes : Bénomyl (30 g/hl), Dichlofluanide (125 g/hl), Folpel (150 g/hl), Méthylthiophanate (70 g/hl), Thirame (320 g/hl). Ces doses sont conseillées en fonction d'une pulvérisation copieuse de 1 500 à 2 000 litres à l'hectare.

Il est recommandé d'observer un délai de 15 jours entre le dernier traitement et la récolte pour tous les fongicides, sauf avec la Dichlofluanide (7 jours).

TEIGNE DU POIREAU

Les conditions climatiques ont été favorables à l'activité de ce ravageur et des pontes ont été déposées. Un traitement est à envisager au cours de la semaine prochaine.

Les produits suivants sont efficaces en trempage des plants ou en pulvérisation : Azinphos (40 g/hl), Bacillus thuringiensis (400 g/hl d'une spécialité à 6 000 ua AK/mg), Carbaryl (75 g/hl), Chlorfenvinphos (40 g/hl), Malathion (75 g/hl), Méthidathion (30 g/hl), Parathion éthyl (25 g/hl), Parathion méthyl (40 g/hl), Phosalone (60 g/hl), Tétrachlorvinphos (150 g/hl).

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P317